



COMITÉ TECHNIQUE DU 15 FEVRIER 2023 COMPTE RENDU

Modification de l'arrêté du 17 octobre 2022 relatif au classement dans les groupe d'IGFS des personnels détachés

L'IGFS est l'indemnité géographique et de fonction spécifique, qui remplace l'indemnité d'expatriation pour les personnels détachés de direction, d'administration et de formation. La FSU déclare qu'une note explicative aurait été la bienvenue afin de savoir où étaient placées les catégories de personnels avant ce changement et combien cette mesure allait coûter à l'AEFE.

Le DRH de l'Agence répond qu'il ne s'agit pas de changement mais d'un oubli concernant certains métiers et que l'objectif était de mettre à jour cet arrêté pour intégrer des missions qui étaient présentes dans l'ancien décret mais pas dans le nouveau. La secrétaire générale adjointe précise que le coût s'élève à environ 2,6 M€ pour une cinquantaine de postes concernés.

Vote pour à l'unanimité.



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN